



Licencié par téléphone, DAVID REMERCIE la doublette directeur des ressources inhumaines et irresponsable d'atelier



Issoire, le 01 septembre 2023

David notre camarade salarié du PCVT Tôlerie vient d'être licencié par deux bourreaux que sont le DRH de l'usine et le chef de service de l'atelier Tôlerie.

Il les remercie et les félicite : grâce à eux, il n'aura pas de problème à retrouver ailleurs des conditions de travail plus convenables et des dirigeant.es sans aucun mal plus compétents et plus humains.

L'USINE INCAPABLE POUR RECRUTER VIENT A NOUVEAU DE LICENCIER FROIDEMENT UN SALARIÉ. Sans même l'écouter, l'entretien préalable du mardi 29 août 2023 n'avait qu'un but, celui d'éliminer le salarié de l'effectif, le rabaisser, le mépriser.

Le DRH et le chef d'atelier sont des personnages qui ne pensent qu'à faire du mal, ils en jouissent encore plus quand ils licencient.

Bien connus pour leurs qualités : le DRH c'est comme son prédécesseur mais avec un sourire en plus pour mieux vous planter.

Quant au chef d'atelier viré de chez Peugeot pour incompétences, il passera toute sa vie à en vouloir à la terre entière de s'être fait jeter comme un caca, et aujourd'hui c'est David qui en fait les frais.

Sur les faits reprochés à David dans le cadre de la vidange du F71. Oui il a pris la décision de déconsigner un pont roulant, oui il a signé à la place des autres la déconsignation pour pouvoir faire son travail à 5H00 du matin.

Pendant l'entretien préalable, il a reconnu ses erreurs et s'en est excusé, mais personne ne l'a écouté.

Pour nous, la consigne sur les signatures n'est pas claire. Pour preuve, le lendemain des faits le 03 août 2023, la direction a refait un flash sur le sujet.

L'autre chose inconcevable, irresponsable de la part de l'encadrement dans le cadre de la vidange d'un danger qu'est le F71, c'est qu'elle ne soit pas suivie du début à la fin par l'agent de maîtrise formé pour cela. Si l'agent de maîtrise formé avait été là, jamais David n'aurait dû à avoir prendre la décision de déconsigner le pont.
La Direction irresponsable ne tremble pas ; David lui, est licencié.

Nous l'avons expliqué à la direction, là aussi elle ne nous a pas écouté. Quand on leur parle de travail ils n'écoutent jamais, à croire qu'il vaut mieux ne rien faire. **Ils n'ont**

jamais mis la main à la pâte du travail dans cette usine, et n'ont qu'une compétence, mettre de sang froid les salarié.es dans la vraie difficulté de la vie, c'est une honte.

Nos dirigeant.es abusent de leur pouvoir de décision qui ne sont pas du tout objectives, ils sanctionnent à la tête du client.e et font des licenciements politiques : celui de David en est un car il a toujours été proche de nous c'est une réalité.

Dans une entreprise sérieuse, quand on ne respecte pas une consigne de sécurité, il ne peut pas y avoir sur les sanctions deux poids deux mesures. Chez Constellium c'est le cas pour une faute identique voire moindre. Certains prennent un jour de mise à pied, d'autres comme David sont licenciés ce n'est pas juste. **D'autant plus que le règlement intérieur de l'usine prévoit des sanctions qui partent de l'avertissement à un mois de mise à pied.**

Sur les signatures, combien de salarié.es signent dans l'entreprise à la place des autres ? Combien de contrôleur.es US qui n'ont pas refait la formation, signent avec un autre nom ? D'ATAM à la place du N+2, du N+1, et de cadres qui signent de faux PV pour libérer du métal ? Sans oublier toutes celles et ceux qui font de faux témoignages sur certains dossiers, bref la liste noire est trop longue.

Alors oui, David n'avait pas à prendre la décision de déconsigner, de signer « à la place de », mais d'autres n'ont pas non plus respecté certaines consignes, ont signé pour les autres et sont toujours là, nous nous en réjouissons mais pas quand c'est à la tête du client.e.

A la CGT, nous ne pouvons toujours pas accepter ces injustices de traitements, le mépris des dirigeant.es pendant les entretiens préalables et autres. **Un jour ça pourrait dégénérer et encore plus mal se terminer.**

Mardi dernier à la fin de l'entretien après avoir bien accablé David, le DRH a eu le culot de lui proposer de le payer à rester à la maison deux jours en motivant sa proposition « d'incapacité de tenir son poste de nuit ».

Pourquoi une telle offre ? Tout simplement parce qu'avant même l'entretien ils avaient décidé de le virer. Mais entre l'entretien et la sanction il faut minimum 48 heures, d'où les deux jours payés. Ils sont dégoûtants jusqu'au bout, **il faut les dégager.**

**Contre les sanctions à la tête du client.e et en solidarité à DAVID, nous appelons à la grève SUR TOUS LES POSTES ET LA JOURNEE :
Du mardi 5 SEPTEMBRE 2023 à 5h au lundi 11 SEPTEMBRE 2023 à 5h
DE 1h00 A 8h00 (et 12h00 pour les postes week-end) DE GREVE.**